

Sélection du mois de mars 2016

Les bombes artisanales, une tendance en expansion ?

Un phénomène jugé sérieux

La presse mentionne l'utilisation d'engins artisanaux explosifs. Le phénomène n'apparaît pas si ponctuel que cela et dépasse le cadre d'activités terroristes. Manifestations, événement sportif, conflit social, conflit de voisinage, vandalisme, le recours aux bombes « faites maison » est d'autant plus aisé qu'Internet en délivre toutes les informations nécessaires, des ingrédients à la fabrication.

La combinaison d'acide chlorhydrique et d'aluminium est extrêmement répandue dans les nombreuses recettes mises en ligne sur Youtube et souvent par de jeunes gens, des enfants parfois, inconscients des dangers encourus lors de la manipulation de ces produits. Déjà en 2003, dans le 14^{ème} arrondissement de Paris, un jeune homme s'était blessé grièvement aux mains et au visage alors qu'il était en train de fabriquer une bombe à partir de documents trouvés sur Internet. Consultés, des spécialistes, notamment des chimistes s'étaient effarés devant la simplicité des recettes données, toutes faisable sans matériel particulier et dont l'efficacité est prouvée. « On peut faire sauter un immeuble avec ce qui est écrit là » témoignait un chimiste (Ina-journal TF1, 11/11/2003).

Récemment, un professeur de l'École Nationale Supérieure de Techniques Avancées (Ensta) soulignait l'association (Le JDD, 16/06/15) particulièrement dangereuse de deux produits ayant causé par leur manipulation la mort de trois adolescents à Bas-en-Basset (Haute-Loire) en 2015 : « Les deux composés s'achètent dans le commerce, ils ne sont pas chers, s'assemblent très facilement, mais sont extrêmement difficiles à contrôler... Et surtout en grosse quantité, ils peuvent faire exploser votre maison."

Parmi ces recettes, on trouve aussi le TATP dont étaient équipés les gilets piégés des kamikazes des attentats du 13 novembre 2015. Cet explosif artisanal est fabriqué à partir de peroxyde d'acétone, d'eau oxygénée et d'acide sulfurique, notamment présent dans les produits pour déboucher les canalisations. Trois produits vendus en grandes surfaces. Sur des forums ou des sites, d'autres « recettes » sont données. Et pas n'importe lesquelles : du TNT ou encore du C4. Ingrédients, dosages, température, tout est indiqué et "certaines peuvent aboutir à un composé explosif", estime encore le professeur.

Un nombre de cas conséquent

Au moins cinq utilisations de ces bombes artisanales ont été relevées dans la presse depuis le début de l'année. Le 11 février, à Villers-Louis (Yonne) où un jeune homme de 28 ans s'est blessé gravement à la jambe (France 3, 11/02/16). Le 23 février, à Viry-Nouveau (Aisne), un lave-linge d'un lave-linge automatique a été dégradé par l'explosion d'un de ces engins (Aisne Nouvelle, 24/02/16). Fin janvier, deux collégiens ont été mis en examen, après les deux explosions volontaires organisées dans leur établissement

scolaire de Limas (Le Progrès, 29/01/16). Un individu a été interpellé le 19 janvier après avoir jeté un de ces engins à proximité d'une enseigne Carrefour Contact (Centre Presse Aveyron, 20/01/16). Et cinq jeunes ont été interpellés à Lannion (Côtes d'Armor) pour avoir fait exploser ce type d'engin le 6 janvier (Le Télégramme, 06/01/16).

Pour l'année 2015, on peut dénombrer une quinzaine de faits dont le dramatique accident ayant causé le décès de trois adolescents à Bas-en-Basset (France 3, 14/06/15) alors qu'ils jouaient une partie d'Airsoft, un jeu de simulation de guerre dans lequel le recours aux fumigènes est fréquent. Mais au lieu de les acheter, ils ont préféré les faire eux-mêmes au moyen d'acétone et d'acide chlorhydrique. Un quatrième ayant été grièvement blessé.

Un certain nombre de faits concerne de très jeunes gens et dénote une curiosité mal placée. Ces jeunes jouent littéralement avec le feu. Trois mineurs ont été arrêtés à Toulouse (Haute-Garonne) lors de la nuit de la Saint-Sylvestre en possession de bombes à base d'acide et d'aluminium (La Dépêche, 02/01/16). Une

explosion a retenti en pleine rue à Arques (Pas-de-Calais) projetant des centaines de clous (La Voix du Nord, 21/09/15). En juillet 2015, une bouteille en plastique contenant de l'acide et de l'aluminium a explosé dans un parc public de Nancy. L'engin avait été déposé dans les toilettes publiques (20 minutes, 22/07/15). En décembre 2015, trois jeunes individus ont été arrêtés après avoir fait exploser deux engins artisanaux de leur conception à deux endroits de Mont-de-Marsan (Gers) dans une rue et dans un jardin public (Sud Ouest, 02/12/2015). Trois adolescents ont été surpris avec le type de dispositif qu'ils s'apprêtaient à faire exploser à Laon (Aisne Nouvelle, 18/11/15).

Cependant, la menace sur les personnes est réelle. Trois jeunes de Quetigny (Côte-d'Or) ont été interpellés après avoir confectionné et jeté plusieurs engins explosifs en direction du tramway à proximité directe des piétons et des cyclistes (Le Progrès, 06/08/15) et un lycéen a été interpellé en avril 2015 après avoir jeté deux bouteilles explosives dans un bus Tisséo à Toulouse (La Dépêche, 24/04/15). Le 22 octobre 2015, une petite bombe artisanale composée d'une bouteille en plastique contenant des feuilles d'aluminium et un produit chimique a été placée devant un hypermarché de la zone commerciale de Beaubreuil, près de Limoges (Haute-Vienne). Un second engin a été découvert avant qu'il n'explose. Bien que l'explosion du premier engin n'ait fait aucun dégât, le magasin a dû être évacué. On note qu'un enfant de 9 ans a été interpellé (France 3, 22/10/15).

Des supporters ont eu recours à ces IED (Improvised Explosive Device) lors de débordements importants lors d'un match de la coupe de la ligue Bastia/PSG à Paris en avril 2015 où une quinzaine de CRS ont été blessés (RTL, 11/04/15). En novembre 2015, un jeune stadier a été gravement blessé, deux phalanges arrachées, dans l'explosion d'une bombe artisanale lancée depuis les tribunes et qu'il a tenté de ramasser sur le match entre Lyon/Saint-Etienne à Gerland (Rhône)

Des manifestants anti immigration en ont utilisé, lors d'un rassemblement à Pontivy dans le Morbihan (Bfmtv, 15/11/15). En octobre 2015, lors d'un conflit social à Proségur sur le site de Saint-Etienne, des bombes ont été fabriquées par les grévistes avec de l'acide de batterie, de l'aluminium, de l'ammoniaque et des pétards. Une personne a été touchée par un jet (mlyon, 09/10/15)

Un seul fait concerne une tentative de braquage. Le 18 novembre 2015, l'explosion de trois bombes artisanales type boule de pétanque ont fait de gros dégâts dans l'agence du Crédit agricole de Moisdon-La-Rivière. Trois personnes ont été interpellées, dont l'une trois semaines après les faits, grièvement blessée par le bricolage d'un autre engin explosif (Presse Océan, 18/11/16).

Il faut remonter en 2014 pour en trouver deux liés à des conflits de personnes. Dans la nuit du 2 au 3 décembre 2014 à Sarlat (Dordogne), un jeune homme a fait exploser trois de ces engins dans un contexte de conflit de voisinage (Sud Ouest, 09/12/14). Le 22 juillet 2014, un client mécontent avait jeté des bouteilles explosives contre un bar-tabac de Darnetal (Seine-Maritime). Il a été interpellé très récemment, le 13 janvier 2016 (France 3, 14/01/16).

De tout temps, des « apprentis chimistes » ont joué avec des produits que l'on pouvait acheter dans les magasins spécialisés ou dans les grandes surfaces, mais dans les cas que nous évoquons, il semble que des militants violents aient trouvé le moyen de se fournir en éléments destinés à confectionner des engins explosifs.

Il semble qu'il faudra en finir avec la vente libre de ces produits et arriver à une traçabilité des achats en ce qui concerne ces matières dangereuses, comme cela a d'ailleurs été fait pour certains produits dans les pharmacies.